Listes MV3.2 et MV3.3 p. 139. On trouve à quelques pages d'intervalle deux présentations incompatibles : la première p. 122 est conforme à la morphologie des mots des listes, la deuxième p. 137 ne l'est pas; d'où les corrections suivantes que nous proposons pour la p. 137 :

l. 14 *remplacer* « have a post-palatal » *par* « have a post-palatal or have no post-palatal and no sibilant » (de même l. -5).

l. 16 *remplacer* « do not have a post-palatal » *par* « have a sibilant and no post-palatal » (de même l. -3).

Le paragraphe 7.2.3 (p. 137-139) demeure obscur; certains éclaircissements arrivent p. 165 mais avec un autre erratum : tableau, case BI-literate x 3.3 *au lieu de* « 1.0 » *lire* « 0 ».

p. 160 l. -9 *au lieu de* « MV2.6 (CCC ...) » *lire* « MV2.6 (CGC ...) ».

p. 164 l. -13 *au lieu de* « ʿArab dialects » *lire* « Baḥārna dialects ».

*Quelques travaux cités manquent dans la bibliographie :*

p. 12 Sergeant (*sic*) 1968; p. 12, 13 Rumaiḥi 1976; p. 16 Qubain 1955.

Dans la partie arabe, le titre de l'ouvrage de H. Blanc *Communal Dialects in Baghdad* est traduit par اللهجات المتداولة فى بغداد ; il semble que *communal* serait plutôt à traduire par طائفية (« sectaire » au sens de Cl. Holes).

Antoine LONNET et Marie-Claude SIMEONE-SENELLE
(C.N.R.S., Paris)

Catherine TAINE-CHEIKH, *Dictionnaire ḥassāniyya-français. Dialecte arabe de Mauritanie.* Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner. 11 fascicules dont 3 parus. 16 × 24 cm.

Fasc. 1. Introduction; *hamza-bāʾ*, 1988, CIV + 178 p.

Fasc. 2. *tāʾ-zīm*, 1989, p. 179-358.

Fasc. 3. *ḥāʾ-xāʾ*, 1989, p. 359-592.

Albert Leriche, lorsqu'il mourut en 1957, avait achevé un *Lexique français-maure*. David Cohen décida de le publier sous une forme plus adaptée aux besoins des arabisants et des lexicographes qu'à ceux de l'administration coloniale ou du commerce et fit donc inverser le dictionnaire, c'est-à-dire mettre en fiches tous les mots arabes y figurant (par Geneviève Humbert-Fourcade). Il confia le projet quelques années plus tard à Catherine Taine-Cheikh qui ne se contenta pas de contrôler le fichier sur le terrain mais le développa considérablement grâce à ses enquêtes personnelles et à des dépouillements d'ouvrages scientifiques ou littéraires ainsi qu'à des enquêtes inédites mises à sa disposition par d'autres chercheurs. Il en résulte aujourd'hui le premier véritable dictionnaire de l'arabe mauritanien, nouveau pas en avant de la lexicographie arabe moderne. Son intérêt dépasse le cadre local, il constitue un excellent outil non seulement pour l'exploration du lexique mauritanien mais plus généralement pour l'étude du lexique arabe global, de la dialectologie arabe synchronique et historique, des contacts avec le berbère, et, si l'on ose l'expression, du thésaurus morphologique de l'arabe.



BCAI 7 (1991) Taine-Cheikh (C.): Dictionnaire ḥassāniyya-français, dialecte arabe de Mauritanie, recensé par M.-Cl. Simeone-Senelle et A. Lonnet
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Avec la préface de David Cohen, le premier fascicule comporte près de cent pages d'introduction en deux parties.

1. Présentation du dictionnaire : une petite carte de la Mauritanie limitée à l'emplacement des principaux points de peuplement et de quelques régions, notés dans l'orthographe française; puis une notice relative au pays maure et au dialecte ḥassāniyya; l'historique de la genèse du dictionnaire, depuis les premières recherches d'Albert Leriche jusqu'à la phase finale et les problèmes d'édition par ordinateur; enfin l'exposé des options lexicologiques adoptées et une bibliographie.

2. Aperçu sur la langue : les caractéristiques phonologiques et phonétiques avec les différences régionales, la morphologie, la syntaxe. Pour un approfondissement de l'analyse linguistique, on se référera d'une part aux nombreux articles de l'auteur qui ne sont cités qu'en notes et modestement omis de la bibliographie, et d'autre part à l'ouvrage de D. Cohen, *Le dialecte arabe ḥassānīya de Mauritanie*, Paris, 1963. Mais déjà cette introduction très dense permet de se faire beaucoup mieux qu'une idée générale de cette langue.

Le dictionnaire (environ 200 pages par fascicule en moyenne) est entièrement [1] en transcription « à tendance phonologisante », système très clair et précis. Les unités lexicales sont placées selon la tradition sous leurs racines; celles-ci sont classées dans l'ordre alphabétique de l'arabe, ce qui rend, pour des entrées en lettres latines, la consultation quelque peu contrariante.

Mais l'essentiel est la grande richesse notionnelle et morphologique de l'ouvrage. Les définitions des mots sont détaillées et comportent les indications syntaxiques nécessaires. Le traitement de certaines unités donne lieu à de brèves monographies. Ainsi dans le premier fascicule relève-t-on les articles *bu* (père) et *'umm* (mère) qui illustrent particulièrement bien la fécondité lexicale des syntagmes *bū*+Nom et *'umm*+Nom de l'arabe vivant. Il s'y produit un amenuisement du contenu sémantique (et parfois phonique : *bažžlam* « grillon ») du premier élément dont le statut se rapproche parfois de celui d'un préfixe. L'article portant sur la préposition *b-* est une étude approfondie de la sémantique de cette particule et de plusieurs usages syntaxiques très particuliers qui en sont faits : expression de la possession, *hiyye b owlâd-he* « elle a des enfants », et proposition nominale subordonnée, *mā dxalt bî-ye kaθrat an-nâs* « je ne suis pas entré à cause du nombre des gens » (p. 46).

L'actualisation du lexème se fait très souvent dans des exemples dont l'intérêt dépasse la linguistique, ce qui donne accès, à travers un véritable plaisir de lecture, à la connaissance de divers aspects de la société maure et de son environnement : histoire locale, littérature orale (devinettes en grand nombre, proverbes, extraits de poèmes...), croyances et activités traditionnelles (élevage, médecine, cuisine, jeux...), faune et flore, sol...

Ces trois premiers fascicules dévoilent l'immense champ linguistique et culturel que Catherine Taine-Cheikh a ordonné et expliqué. Le lecteur ne peut qu'attendre les autres lettres de l'alphabet avec impatience et souhaiter qu'un index français-arabe vienne couronner cet impressionnant travail.

1. À l'exception des racines qui sont aussi rappelées en caractères arabes.

BCAI 7 (1991) Taine-Cheikh (C.): Dictionnaire ḥassāniyya-français, dialecte arabe de Mauritanie, recensé par M.-Cl. Simeone-Senelle et A. Lonnet
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Les références très fréquentes à l'arabe « classique », c'est-à-dire ici à Kazimirski et Wehr, ne sont intéressantes que pour une lecture superficielle car elles « ne prétendent pas être exhaustives » (p. XXIII) et elles ont « une valeur surtout indicative », comme les renvois aux autres dialectes arabes. Les rapprochements ne sont pas toujours les plus appropriés. Un exemple parmi beaucoup : p. 573 le ḥas. *xannen* « avoir de la morve » est rapproché du cl. *xanna* « pleurer ou rire d'une voix nasillarde, comme par les narines » (tiré de Kazimirski), référence d'autant moins utile que l'auteur en fournit une plus juste, à la même racine sous *xnân* : *xunān* « morve des chameaux » [1]. Il arrive, rarement, que ces renvois soient erronés : p. 52 *bitalžān* « mélongène, aubergine » est sans rapport avec cl. *biṭṭīx* « pastèque », ce n'est qu'un des multiples avatars de l'arabe (persan) *bād(d)a(i)nzān* [2], « aubergine ».

Les définitions françaises sont toujours intéressantes [3]; leur précision et leur caractère encyclopédique témoignent manifestement de l'érudition de l'auteur dans tout ce qui touche à la Mauritanie. D'où, pour cet ouvrage, une fiabilité à laquelle ne peuvent prétendre tous les dictionnaires.

Cependant, les lecteurs ne maîtrisent pas tous, comme l'auteur, une très riche terminologie technique locale ou universelle. Peut-être aurait-il fallu traduire plus d'arabe (p. 415 *ḥâsi* « puits (terme générique pour tout puits) », POUSS. : mais aussi plus spécialement « puits où l'on utilise un animal de traction et une fourche (au contraire de l'*ʿogla*) — c'est l'opposition des puits à *aqān* par rapport à ceux à *rše*, corde pour *ʿogla* sans poulie —»), plus de latin (p. 115 *tabʾ˘atērt* « nom de plante *Phœnix dactylifera* » [4]), voire plus de français (?) (p. 189 *towddebīt* « vieux banco [5], desséché, fendillé »).

Dans un ouvrage avare de coquilles et autres fautes d'impression, nous avons pu relever :

p. LXXXV l. 5 ; au lieu de « par là-bas » lire « par ici », cf. p. 27;
p. LXXXVIII et LXXXIX : *Da* (déterminant) et *Dé* (déterminé sont plusieurs fois mis l'un pour l'autre;
p. 21 l. 4 : lire ŠVY;
p. 87 : la racine BRL n'est pas à sa place;
p. 287 l. 4 : au lieu de *žūʾžūš* lire *žūʾšūš*;
p. 573 : la racine XDNDR n'est pas à sa place.

Les moyens modernes, ceux que fournit l'ordinateur, ont permis l'élaboration et la fabrication d'un dictionnaire de grande qualité appelé à devenir indispensable lorsqu'il sera complet; ces

1. *Lisān* : *xunān* « rhume des chameaux » et *xunna* « être enrhumé » (chameau).

2. Sans citer les innombrables variantes des dialectes arabes, de l'espagnol, du portugais, du grec, de l'italien, des langues de l'océan Indien, etc., indiquons seulement que ce mot a abouti entre autres à *mélongène* et *aubergine*.

3. Certaines font rêver (p. 192, *târe* « plante aimée des phacochères, utilisée comme encens dans le feu et pour remplir les coussins afin qu'ils aient une bonne odeur »).

4. Tout simplement le palmier dattier.

5. Glaise servant à bâtir.

BCAI 7 (1991) Taine-Cheikh (C.): Dictionnaire ḥassāniyya-français, dialecte arabe de Mauritanie, recensé par M.-Cl. Simeone-Senelle et A. Lonnet
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

mêmes moyens devraient alors permettre très simplement une édition plus maniable que onze fascicules : un ou deux volumes, d'un format sans doute plus grand.

Marie-Claude SIMEONE-SENELLE et Antoine LONNET
(C.N.R.S., Paris)

*Note de David COHEN.*

Je suis reconnaissant à Marie-Claude Simeone-Senelle et Antoine Lonnet de m'avoir communiqué ce compte rendu avant publication. Ils me donnent l'occasion de rectifier une erreur dans la préface que Catherine Taine-Cheikh m'a fait l'amitié de me demander pour son ouvrage. Me fondant sur l'idée que j'avais du projet initial, j'avais indiqué que le dictionnaire du ḥassaniya reposait sur le manuscrit laissé par A. Leriche. En réalité ce manuscrit n'a été que l'une des composantes et non la plus importante de l'œuvre. Celle-ci est avant tout issue de l'enquête personnelle — je m'en aperçois à une relecture attentive — menée pendant plusieurs années par Catherine Taine-Cheikh. C'est profondément et essentiellement son œuvre. Je regrette que, dans son extrême modestie, elle ne me l'ait pas indiqué elle-même. Je souhaite en tout cas que cela soit su.

D.C.

Bassam BARAKÉ, *Dictionnaire de linguistique français-arabe, avec un Index alphabétique des termes arabes*, Tripoli, Liban, Jarrouss Press, 1985. 15 × 22 cm., 298 p.

M. Bassam Baraké, qui est le chef du département de Langue et Littérature françaises de la faculté des Lettres et Sciences humaines du centre de Tripoli de l'Université libanaise, a écrit à son dictionnaire une courte préface, en arabe, de deux pages : il y résume la naissance du projet de ce dictionnaire et sa préparation; il y affirme sa « croyance » que le temps seul triera entre les termes concurrents. Autrement dit, M. Bassam Baraké n'a fait aucun choix théorique. De fait, il a rédigé son dictionnaire sans critériologie à tout le moins apparente et donc sans méthodologie d'évaluation.

La bibliographie, pages 221-232, est diverse.

Le dictionnaire se présente comme une compilation qui repose sur un choix, dont rien n'est dit, qui a été imposé par les dimensions de l'ouvrage : il compte moins de trois mille unités terminologiques arabes. Rien n'est dit non plus sur les sources de chacun des termes, sur son aire, sa fréquence d'emploi. Ni sur les termes éventuellement écartés. Cependant les équivalents arabes de certaines des entrées, qui sont en français, sont accompagnés, entre parenthèses, d'un fort bref commentaire.

Les termes cités dans ce compte rendu seront pris dans le chapitre « A », à l'exception de « Cordes vocales », de « Racine » et de « Radical », choisis pour leur exemplarité.

Le traitement des *cas* « abessif », « ablatif », « accusatif », « allatif » est révélateur de l'incertitude générale de la démarche.

— L'« abessif », qui est une « localisation à l'extérieur », est rendu par *ḥālat al-fiqdān*, qui semblerait mieux convenir au cas « caritatif » qui est absent du dictionnaire;

BCAI 7 (1991) Taine-Cheikh (C.): Dictionnaire ḥassāniyya-français, dialecte arabe de Mauritanie, recensé par M.-Cl. Simeone-Senelle et A. Lonnet
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net